

Chaville

Magazine

HORS-SÉRIE

SEPTEMBRE 2018

2008

**10
ANS**

2018

**QUI ONT
CHANGÉ
CHAVILLE**



Chère Chavilloise, cher Chavillois,



Dix ans après l'entrée en fonctions de l'actuelle municipalité, notre ville s'est transformée. Tout en restant fidèle à sa tradition, sa personnalité s'est affirmée et la vie y est plus intense. Au-delà d'un visage qui a profondément évolué, Chaville a retrouvé son âme.



Mesurer le chemin accompli depuis 2008 n'est pas un simple exercice de remémoration. Le tableau dressé est d'abord un constat. Il permet de mieux saisir les atouts dont nous disposons aujourd'hui alors que se modifie peu à peu l'architecture institutionnelle du Grand Paris. L'impulsion donnée par le projet et l'action de la municipalité a permis la mobilisation de tous les Chavillois, du personnel communal, des acteurs associatifs, conscients qu'ils contribuaient à assurer la réussite de ce bien commun qu'est notre ville. Qu'ils en soient remerciés.

Cette mobilisation ne doit pas s'achever. Ces dix ans de travail au service de Chaville n'auront été qu'une étape, que la requalification de l'avenue Roger Salengro viendra bientôt couronner.

Il nous faut maintenant, ensemble, répondre aux enjeux de l'avenir.

Les objectifs du Programme d'Aménagement et de Développement Durable, définis en 2011, demeurent d'actualité : moderniser et embellir la ville, faciliter la vie quotidienne, ne pas dépasser le seuil de 21 000 habitants.

Nous devons les poursuivre, dans un contexte nouveau et en prenant toujours garde de conserver et faire vivre cet esprit de village. Car c'est là notre première force. ■

Avec mes sentiments dévoués.

Jean-Jacques GUILLET
Maire de Chaville
Membre honoraire du Parlement
Vice-président du Territoire
Grand Paris Seine Ouest



Directeur de la publication : Jean-Jacques Guillet / Directrice de la communication : Marie-Christine Chamley / Conception graphique et rédaction : direction de la communication / Photos : Mathieu Aucher, Frédéric Berthet, Joël Bigot-Velvet Drone, Marie-Christine Chamley, Alain de Baudus, Philippe Dobrowolska, Thierry Gougenot, Anna Paspire, Simon Pellet-Recht, Stéphanie Riet, Philippe Schroeder, services municipaux, iStock, Fotolia / Illustrations : Atelier 2A+, Wilmotte & Associés / Réalisation : Hermès Communication - Tél. : 01 40 80 22 40 / Impression : le Réveil de la Marne (imprimeur certifié Imprim'vert) / Tirage 12000 ex. Dépôt légal : septembre 2018. ISSN : 1269-231X. / Pour tous renseignements ou suggestions, contactez le service Communication au 01 41 15 47 40 ou par courriel communication@ville-chaville.fr. Mairie de Chaville : 1456, avenue Roger Salengro - 92370 Chaville.

1 2008-2018 CHAVILLE AFFIRME SA PERSONNALITÉ

- 07. Un projet de ville, un projet de vie
- 09. Un espace public qui anime, relie et unit
- 11. Chaville, ville durable
- 13. Valoriser le patrimoine
- 15. Un cœur de ville fédérateur
- 16. Des équipements publics d'envergure

3 UNE VILLE QUI PROTÈGE ET ACCOMPAGNE

- 32. Soutenir les familles
- 37. Une ville solidaire pour les plus fragiles
- 38. Une offre de logements diversifiée qui assure l'équilibre social et générationnel
- 41. Une ville résidentielle, c'est aussi une ville sûre et propre

2 CHAVILLE RENOUE AVEC L'ESPRIT VILLAGE

- 21. Un réseau dynamique de commerçants et d'artisans
- 23. Une vie locale intense
- 25. Une dimension culturelle qui fait rayonner Chaville
- 27. Cultiver l'émotion
- 29. Des équipements à la hauteur de l'ambition sportive

4 DES OUTILS POUR ENGAGER L'AVENIR

- 44. Chaville, ville numérique
- 46. 2008-2018, un redressement financier spectaculaire
- 50. Tribunes des groupes politiques



**2008-2018
CHAVILLE AFFIRME
SA PERSONNALITÉ**



Avant
Ancienne rue de Stalingrad

**2008
CHAVILLE SE
TRANSFORME
2018**



Après
Rue des Fontaines Marivel

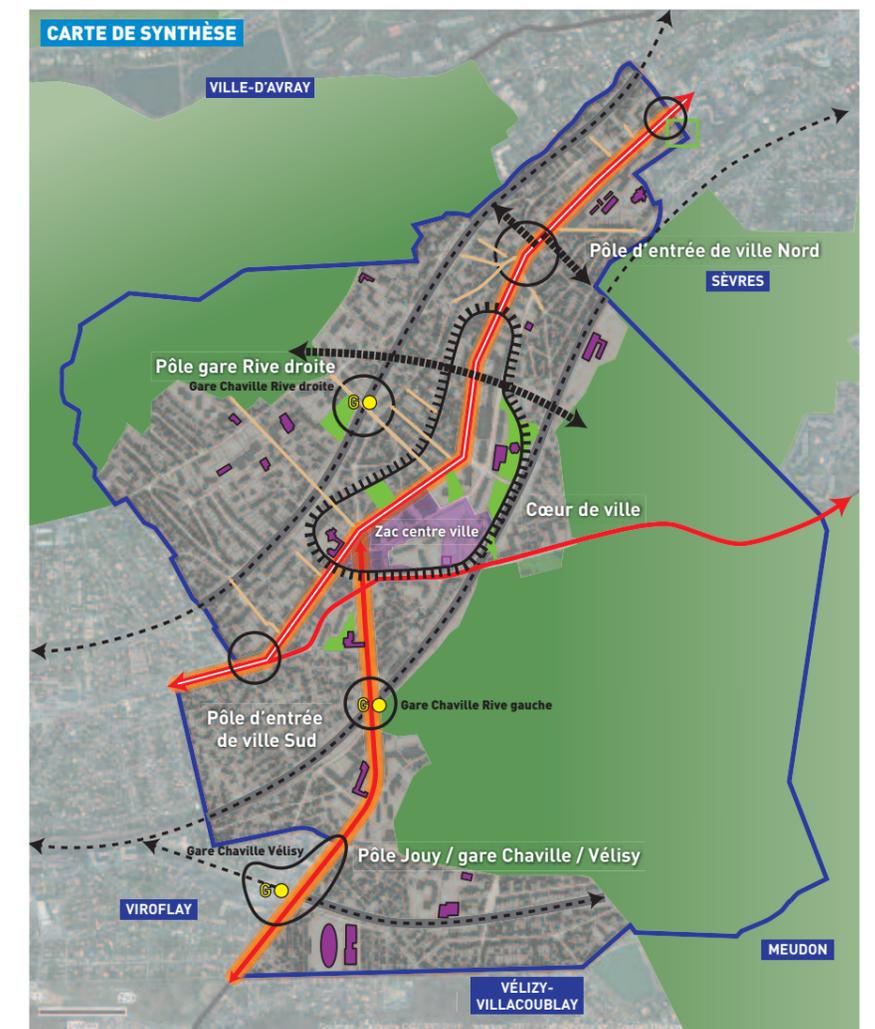
UN PROJET DE VILLE UN PROJET DE VIE

Pour la première fois de son histoire, Chaville bénéficie depuis 2011 d'un vrai Plan Local d'Urbanisme. Fruit d'une large concertation, ce document fondateur du projet de ville a défini la stratégie de développement de l'ensemble de la commune. Il a permis à Chaville de se transformer et de se créer une identité forte.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) conjugue deux problématiques : l'aménagement de l'espace urbain, ainsi que les règles à respecter pour les permis de construire. Les règles qu'il a adoptées favorisent l'embellissement de Chaville et la mise en place du projet de ville, en respectant le caractère des quartiers.

Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), pièce maîtresse du PLU, est l'expression claire et accessible de la vision municipale à long terme. Élaboré en 2011, il répond en 2018 aux principales orientations qui ont permis de dessiner la ville d'aujourd'hui. Il permet d'atteindre les objectifs fixés en matière d'équilibre social, d'habitat et de développement économique, avec le souci permanent de préserver et de mettre en valeur les richesses patrimoniales qu'offre le territoire de Chaville.

Les orientations inscrites dans le PADD ont permis de moderniser Chaville, tout en affirmant sa vocation de ville résidentielle, sa dimension culturelle, sportive et de loisirs et son caractère environnemental, propre à l'épanouissement des familles. Le projet de ville est devenu un projet de vie pour tous les Chavillois. ■



- La municipalité a tenu ses engagements en suivant les principales orientations inscrites dans le PADD :**
- Valoriser l'identité de Chaville, à proximité de Paris
 - Renforcer et diversifier l'offre de logements, organiser le parcours résidentiel
 - Structurer les différents quartiers qui forment son identité et sa richesse
 - Préserver la qualité résidentielle existante
 - Conforter l'animation de la ville
 - Orienter la démarche vers l'excellence environnementale
 - Promouvoir les pratiques de mobilité durables et préserver les ressources naturelles
 - Protéger les paysages naturels et forestiers

	Transports en commun lourds		Équipements existants
	Gares de transports en commun lourds		Équipements à développer
	Axes structurants à qualifier		Sites naturels et paysages protégés en Ile-de-France
	Voie royale à qualifier		Parcs et espaces verts
	Valorisation du tissu urbain		Parcs et espaces verts à développer
	Polarité du centre ville à affirmer		Perspectives visuelles à préserver
	Polarité de proximité à développer		Continuité écologique à développer

UN ESPACE PUBLIC QUI ANIME RELIE ET UNIT

Les travaux d'aménagement entrepris ces dix dernières années ont permis de créer plus d'un hectare d'espace public. Intrinsèquement lié au territoire urbain, l'espace public structure la cité. La Ville s'est également engagée avec Grand Paris Seine Ouest dans une ère de modernité en matière de voirie, d'enfouissement de réseaux, d'assainissement et de rénovation de l'éclairage public. Revue de détails.

Aménager l'espace public

La qualité des espaces publics est déterminante pour une ville en termes d'attractivité économique et sociale. Ils constituent des lieux accueillants qui facilitent le dialogue et la mixité générationnelle et sociale.

En 2012, le réaménagement de la rue de Jouy, en collaboration avec la commune de Viroflay, a permis l'élargissement des espaces publics piétonniers, la création de places de stationnement, la rénovation des revêtements de surface et la plantation d'arbres. Ce quartier vivant et animé jouit depuis de lieux de rencontres et de convivialité.

En 2015, avec l'achèvement du centre ville, près d'un hectare de nouveaux espaces publics arborés et plantés a été ouvert aux Chavillois : la place du Marché, le square des Coteaux, le parvis des Écoles et, à l'automne 2018, le square et le parvis de l'église Notre-Dame de Lourdes. Le Cœur de ville permet de relier la ville et la forêt, entre l'avenue Roger Salengro et la route du Pavé des Gardes.

En 2018-2020, la Ville poursuit en continu la requalification de ses quartiers avec l'ambition de créer de nouveaux pôles secondaires de vie et d'animation. À l'automne 2018, elle redonne au secteur stratégique de la gare Rive gauche un visage neuf en remplaçant, route des Huit Bouteilles, l'ancienne guinguette "Au Petit Robinson" par un parc escalier menant au parc forestier de la Mare Adam. Cet espace de verdure et de détente de 800 m² offrira une liaison entre la ville et la forêt.

Le futur aménagement du secteur de l'Atrium donnera de la visibilité à ce quartier en organisant un espace public traversant, avec deux placettes se répondant de part et d'autre d'une avenue redessinée. Le projet redonne la priorité aux piétons grâce, notamment, à la réduction des espaces de circulation automobile, à la création de liaisons douces et à la végétalisation de l'espace public.

La requalification de l'avenue Roger Salengro qui se limitera à une voie par sens privilégiera les circulations douces. Des contre-allées dotées de places de stationnement faciliteront l'accès et la desserte de commerces de proximité. Plus de 36 503 m² sont prévus pour l'espace public, hors voirie (trottoirs, stationnement et espaces verts).

Rénover, entretenir et embellir l'espace public

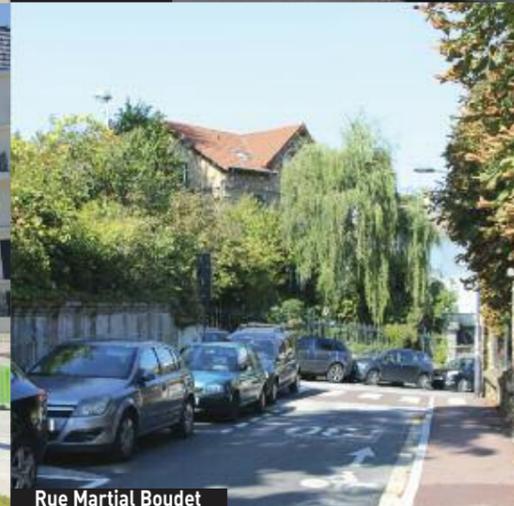
Depuis 2008, 15 km linéaires d'éclairage public ont été repris. 42 % des candélabres ont été rénovés et 104 luminaires LED ont été installés depuis 2015. La mise en place du schéma directeur de l'éclairage public depuis 2010 a permis de réaliser des économies en consommation d'énergie (30 % sur la puissance installée). En 2018, les réseaux d'électricité et de télécommunications sont intégralement enfouis. Il ne subsiste quasiment aucun poteau dans les rues de Chaville.

À partir de 2010, le plan de circulation a été revu, développant les "zones 20" et les "zones 30", pour une circulation locale apaisée, donnant une véritable place aux piétons.

Dans le cadre de son schéma directeur d'assainissement, GPSO a procédé à des travaux dans plusieurs quartiers de Chaville afin de préserver le patrimoine, limiter les pollutions et lutter contre les inondations. L'objectif étant de rétablir la solidité des ouvrages, l'étanchéité des canalisations et d'améliorer la fluidité des écoulements. Coût des opérations depuis 2012 : 2 736 272 €.

Entre 2010 et 2018, plus de 18,5 km de trottoirs de rues et de chaussées ont été rénovés pour un montant de 4 309 624 €.

Depuis 2008, Chaville rend plus accessibles ses trottoirs, ses rues, ses places publiques et ses parcs et jardins : abaissement des trottoirs, élargissement des passages piétons, mise en conformité des arrêts de bus, création de places de stationnement adaptées. ■



LES CHIFFRES CLÉS



3 976 929 €

Dépenses pour les enfouissements de réseaux entre 2008 et 2018



4 309 624 €

Dépenses pour la rénovation des trottoirs et des chaussées entre 2010 et 2018



15 km

linéaires d'éclairage public ont été repris depuis 2008

CHAVILLE VILLE DURABLE

“Chaville, ville-nature” est l’un des grands axes du projet urbain. Plan Local d’Urbanisme protecteur, élaboration du Projet d’Aménagement et de Développement Durable, sensibilisation du public au respect de la nature, exigence environnementale, rénovation énergétique sont des engagements forts de la municipalité en faveur d’une ville durable.

Depuis 2008, la Ville travaille au quotidien avec Grand Paris Seine Ouest pour la préservation de l’environnement, de la biodiversité et du patrimoine végétal.

Exigence environnementale et maîtrise de l’énergie

Le PLU permet d’intégrer une véritable dimension qualitative et insiste sur la qualité architecturale des bâtiments. Il exige que les nouvelles constructions soient de **Haute Qualité Environnementale (HQE)** et de **Haute performance énergétique**.

Le bilan carbone et thermique de tous les bâtiments municipaux et la mise en place d’un programme pluriannuel d’investissement ont permis la mise à niveau des équipements aux nouvelles normes environnementales. **L’installation systématique de toitures végétalisées sur les bâtiments publics** améliore le climat urbain et participe à l’isolation thermique et acoustique des équipements.

La municipalité a obtenu des grands bailleurs sociaux présents sur la ville de réaliser **une politique de rénovation de leurs immeubles** (Clémency, Fontaine Henri IV). La facture énergétique de leurs locataires s’en trouve allégée.

L’Agence Locale de l’Énergie GPSO Énergie accompagne gratuitement les propriétaires privés et les immeubles collectifs dans leur investissement d’efficacité énergétique (isolation, nouvelle chaudière). **En octobre 2018**, les communes réunies dans le Territoire GPSO lanceront la concertation préalable à l’élaboration du **Plan Climat Air Énergie Territorial**.

Protéger la biodiversité et ouvrir de nouveaux espaces

En 2009, **l’ouverture du jardin pédagogique**, suivie en 2018 de **la création de la mare pédagogique** à la Maison de l’Enfance et de la Jeunesse (rue Carnot) a permis de mettre en place des actions pour sensibiliser les petits Chavillois au respect de l’environnement et à la biodiversité à chaque période de vacances scolaires.

La Ville a créé **dix parcelles supplémentaires de jardins familiaux et un jardin partagé** géré par l’association Espaces, afin de développer l’agriculture urbaine. La ville compte aujourd’hui 44 jardins familiaux et un jardin partagé. Attentive à l’embellissement de la commune, la ville est **labellisée “3 fleurs”** au palmarès du concours des Villes et Villages fleuris depuis 2004. Chaville récompense chaque année, avec le concours des Maisons et balcons fleuris, les habitants qui fleurissent leur maison ou immeuble et contribuent ainsi à la beauté de leur ville.

Gestion durable

Dès 2008, le service des Espaces verts s’est équipé de **récupérateurs d’eau de pluie** destinés à l’arrosage des massifs fleuris. **L’arrosage automatique intégré**, installé sur 29 sites, permet une meilleure gestion de l’eau.

Depuis 2013, les jardiniers utilisent du matériel électrique.

Depuis 2016, l’entretien de l’espace public sans pesticide (voirie et trottoirs) a été étendu jusqu’au cimetière. L’alternative est le désherbage manuel, mécanique et thermique.

Mobilité durable

Vélo, covoiturage, transports collectifs, marche à pied... la Ville accompagne **les nouvelles pratiques de déplacement et de mobilité urbaine** avec différents partenaires et redonne de la place à tous les usagers.

Le tracé et la cadence du Chavilbus ont été optimisés ; **la prolongation de la ligne 469** permet de relier par les coteaux les villes de Chaville, Sèvres et Ville-d’Avray.

La création de zones 20 et 30 améliore la circulation entre les différents modes de déplacement.

La requalification de l’avenue Roger Salengro prévoit **plus de 2,1 km de pistes cyclables**. Elle promeut l’usage du vélo en favorisant la cohabitation des cyclistes sur la chaussée avec les véhicules motorisés. Trois stations Vélip’ sont prévues en 2019. ■

LES CHIFFRES CLÉS



44%

du territoire communal est composé de forêts



5 000 m²

d’espaces verts créés dans le centre ville



108

arbres ont été plantés dans le centre ville



0%

de pesticides sur le territoire communal



Maison de l’Enfance et de la Jeunesse



Toit végétalisé de la MJC-25 de la Vallée



Mare pédagogique



Jardin partagé et jardins familiaux rue de la Brise



Jardin pédagogique



Jardins familiaux des Châtres Sacs

VALORISER LE PATRIMOINE

Chaville ne dispose pas de bâtiments classés ou inscrits à l'inventaire des monuments historiques. En revanche, la ville présente un patrimoine de qualité. Il était essentiel pour la municipalité de le sauvegarder. Dans le cadre de l'élaboration du PLU, l'inventaire de ces bâtiments et constructions a été réactualisé par l'Architecte des Bâtiments de France, afin d'en renforcer la protection.

2008 La maison Prudhomme dite "Petite Maison Blanche" s'intègre dans le centre ville

Appartenant au patrimoine chavillois, la demeure blanche située au 14, rue du Pavé des Gardes, a été acquise par la municipalité en juillet 2008, afin de l'inscrire dans l'aménagement du centre ville. Dans la résidence "Cœur boisé", elle offre une perspective de choix à l'allée de la Forêt et au très bel escalier rappelant modestement celui de la Piazza di Spagna à Rome.

2009 L'ancienne Poste retrouve son "cachet"

Ce premier chantier est annonciateur de la politique en matière d'urbanisme de la municipalité nouvellement en place. En réhabilitant ce bâtiment, qui abritait le poste de Police et la Maison du Citoyen, elle lui redonne son cachet en faisant réapparaître les pierres en meulière qui existaient auparavant. La Ville valorise ainsi l'environnement et le patrimoine, en assurant l'harmonie et l'embellissement de Chaville. Cette construction abrite aujourd'hui la Police municipale et d'autres services de la commune.

2011-2013 Réhabilitation du cimetière communal

Dans le cadre du devoir de mémoire, la Ville de Chaville, en partenariat étroit avec le Souvenir français, a rénové 80 sépultures de combattants morts pour la France durant les guerres de 14-18 et de 39-45. Par ailleurs, à l'intérieur du cimetière, les allées ont été refaites et les espaces verts réaménagés.

À SAVOIR



VILLE DE
CHAVILLE

Identité visuelle :

Chaville redore son blason

Le retour en 2008 à l'utilisation du blason de la Ville, signe intemporel et fédérateur, a resitué Chaville dans son histoire. Il a été "modernisé" et décliné sur tous les supports de communication : véhicules, bâtiments municipaux, édition, signalétique. Plus qu'un symbole, ce changement de logo a donné le ton de la nouvelle identité de la ville.

Chaville s'expose

Depuis 2008, les services Archives-Documentation et Communication de la mairie valorisent les archives municipales en partenariat avec l'Association pour la Recherche sur Chaville, son Histoire et ses Environs (ARCHE).

2008 : "Les métamorphoses de Chaville, promenade cartographique du XVII^e siècle à nos jours"

2009 : "Mémoires des écoles de Chaville"

2012 : "Le Château de Chaville en 3D". Reconstitution du "Château jardin" ayant appartenu au Chancelier de France Michel Le Tellier, puis au Grand Dauphin, fils de Louis XIV.

2014 : "Chaville au temps de la Grande Guerre". Dans le cadre de la commémoration du centenaire de la guerre 1914-1918.

2017 : "L'histoire de la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse"
2013, 2014 et 2017 : Les 16 bornes installées dans Chaville rappellent l'histoire des quartiers et des époques de la Ville, à travers un parcours intitulé "Chaville au fil du temps".



2012 : Le livre *Chaville, promenade entre ville et forêt*, invite à découvrir ou à redécouvrir l'histoire de Chaville à travers ses rues.

2012 Le parc de la mairie prend de l'ampleur

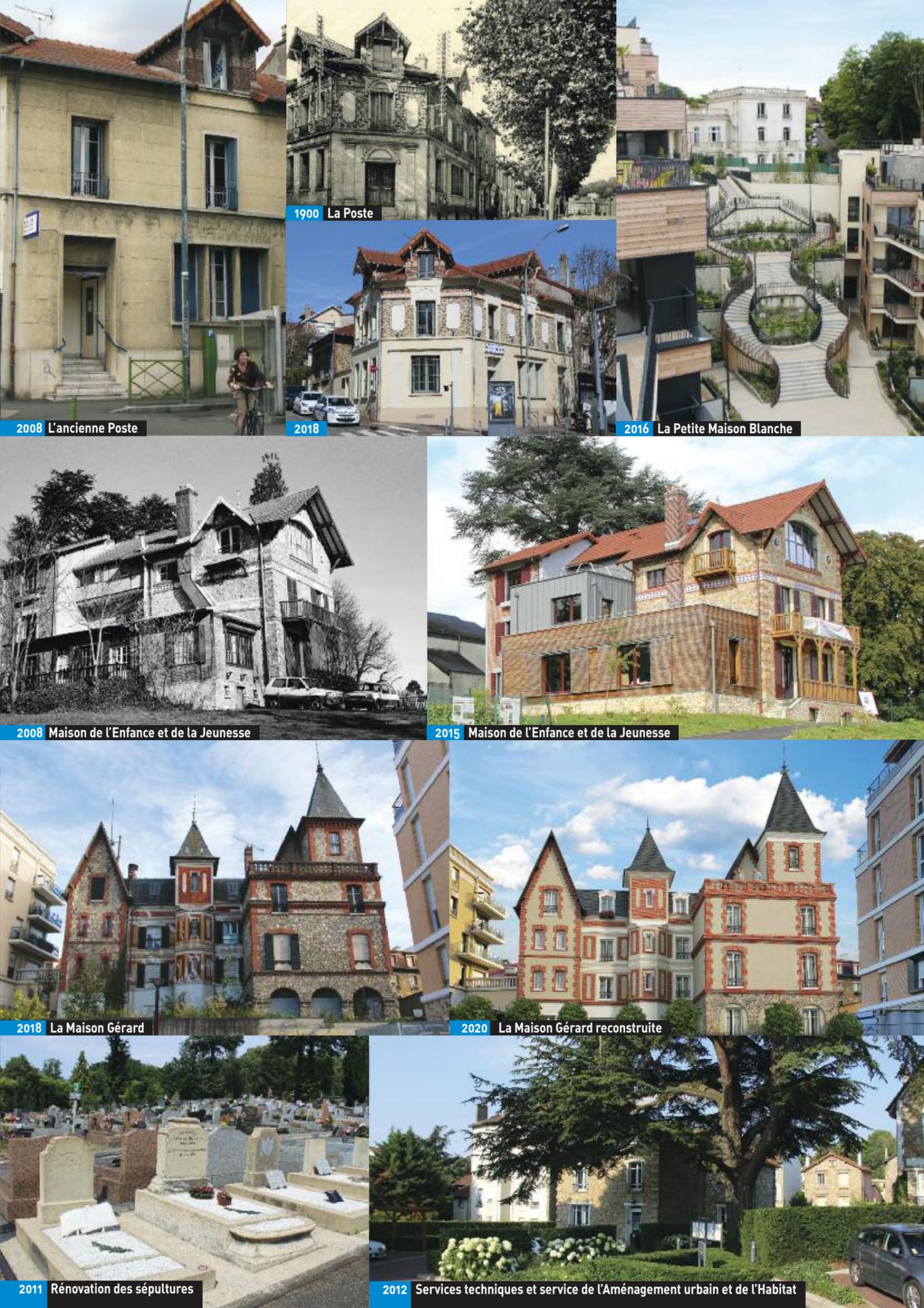
Afin de sauvegarder une belle maison en pierre meulière, sise au 8, boulevard de la République, la Ville y a installé les directions des Services techniques et de l'Aménagement urbain et de l'Habitat. L'espace dédié aux jardins de la mairie a ainsi été largement agrandi.

2015 La Maison de l'Enfance et de la Jeunesse

Cette belle bâtisse, située rue Carnot, en face de la gare Chaville Rive droite, est un site d'exception qui compte également des vignes, un jardin et une mare pédagogiques. Construite en 1894 pour un usage d'habitation, la demeure fut achetée par la Ville en 1974, pour la réalisation d'une piscine, qui s'avéra impossible. Elle abrita l'ancienne Académie des Beaux-Arts de 1977 à 2008. Après d'importants travaux de rénovation, elle accueille depuis 2015 les services dédiés à l'Enfance et à la Jeunesse.

2018 Une seconde vie pour la "Maison Gérard"

Après des études techniques et géologiques, la "Maison Gérard" subit une démolition-reconstruction. Mais s'agissant d'un bâtiment répertorié au PLU comme "bâtiment remarquable à surveiller", la nouvelle construction ressemblera en tout point à l'existant, tout en l'adaptant aux normes actuelles. Elle trônera bientôt au cœur du centre ville, à côté de la MJC-25 de la Vallée. ■



UN CŒUR DE VILLE FÉDÉRATEUR

Dès son installation en 2008, la municipalité a œuvré à la réussite du projet Cœur de ville. Désormais, Chaville est dotée d'un patrimoine tourné vers le futur qui perdurera des années, avec des réalisations uniques conçues par des architectes de renommée internationale. Le centre ville fédère autour de lui l'ensemble des Chavillois qui le font vivre au quotidien.

La réalisation du Cœur de ville répondait à un triple impératif : donner à la ville un véritable patrimoine architectural, marquant son identité, pallier l'absence, depuis le début du XX^e siècle, d'un véritable centre, moteur de la vie de la cité, et ouvrir la ville sur la forêt. Le centre ville offre à Chaville une nouvelle identité. L'association des architectures répondant au caractère respectif de chaque îlot, conçues par des équipes reconnues, passionnées et créatives, vient apporter un rythme et une élégance constitutifs d'un nouveau patrimoine chavillois. L'aménagement du Cœur de ville, autour de ses bâtiments emblématiques que sont l'hôtel de ville et l'église Notre-Dame de Lourdes, est un événement considérable. Rassemblant le marché et de nombreux commerces de proximité, un groupe scolaire, un espace dédié aux périscolaires et aux associations, une nouvelle MJC et des logements, le Cœur de ville est aujourd'hui ce lieu d'animation, d'activités et de vie sociale qui manquait à Chaville.

Création de nouveaux logements

La réalisation du projet Cœur de ville a contribué à l'essor de la ville. Chaville compte aujourd'hui **20300 habitants** contre **18500 en 2007**, en attirant notamment des Parisiens, séduits par son côté village.

Un habitat respectueux de l'environnement

Les habitants bénéficient d'un habitat respectueux des nouvelles règles environnementales et d'un cadre de vie exceptionnel renforcé par l'aménagement paysager de ses espaces publics, de ses voiries, avec la création de deux mails verts ouvrant sur la forêt. Le Cœur de ville est un lieu propice à la promenade, espace de respiration réhabilitant la vallée du ru de Marivel entre les deux coteaux.

Un lieu d'activités et d'animations

La place du Marché, commerçante et animée, constitue le cœur battant du centre ville. Baignée de lumière et bordée de boutiques en pied d'immeubles, elle est dominée par sa halle où les étals offrent des produits frais. L'offre commerciale répond davantage aux besoins des Chavillois.

La MJC-25 de la Vallée est un équipement public emblématique. Véritable objet architectural, ce bâtiment de plus de 2000 m² constitue un élément fort d'animation du centre ville.

Un lieu propice à la promenade

Élargie et plantée d'arbres, la rue des Fontaines Marivel fait la part belle aux piétons. La voiture y est tolérée, mais pas à plus de 20 km/h. Depuis le parvis des Écoles, favorable à la rencontre entre enfants et parents, on accède à l'entrée haute de l'école maternelle Les Pâquerettes et au square des Coteaux. Un peu plus haut, la résidence "Cœur boisé", desservie par une promenade plantée, ressemble à un jardin suspendu, qui relie le centre à la forêt. Ville et nature ne font plus qu'un. ■

L'AMÉNAGEMENT DU CENTRE VILLE EN CHIFFRES

● 8 696 m² de nouveaux bâtiments publics	
Groupe scolaire Paul Bert-Les Pâquerettes	5790 m ²
MJC-25 de la Vallée	2092 m ²
Halle du marché	294 m ²
Espace polyvalent Mozaïk	255 m ²
Futur espace de stockage des Services techniques municipaux	265 m ²
● Un nouveau parking souterrain de 90 places	
● 8 840 m² de nouveaux espaces publics	
Place du Marché	2226 m ²
Square de l'église et petit parvis	
en contrebas rue des Fontaines Marivel	1200 m ²
Parvis des Écoles	1224 m ²
Square des Coteaux	3420 m ²
Mail menant de la MJC à la Maison Gérard	770 m ²
● 2 nouvelles voies : rue de Barnet, les marches d'Alsfeld	
● 1 rue rénovée : rue des Fontaines Marivel	

UN BILAN DE LA ZAC BÉNÉFICIAIRE (au 31/12/2017)

Dépenses	50 758 937 €
Recettes	55 311 327 €

UN BILAN POSITIF POUR LA VILLE

● Dépenses de la commune	
Groupe scolaire Paul Bert-Les Pâquerettes	16 370 712 €
MJC-25 de la Vallée	10 240 019 €
Halle du marché	1 003 265 €
Espace polyvalent Mozaïk	636 274 €
Futur espace de stockage des Services techniques municipaux	500 000 €
Total investissement	28 750 270 €
● Recettes de la commune	
Remboursement de la TVA (16%)	4 781 324 €
Recette nette de la vente des terrains	16 655 354 €
Subventions diverses (Région, Conseil départemental 92)	2 765 208 €
Participations diverses de l'aménageur	2 711 446 €
Versement partiel du solde positif de la ZAC	1 519 981 €
Total recettes	28 433 313 €
Résultat financier	- 316 957 €

Parking remis gratuitement par la Société d'Aménagement	3 420 000 €
Espaces publics remis gratuitement	6 570 139 €

Bilan pour la Ville + 9 673 182 €



Résidence Cœur boisé

Rue des Fontaines Marivel

Rue des Fontaines Marivel



Halle du marché



Résidence Grand Place dans le centre ville



Square et parvis de l'église Notre-Dame de Lourdes



MJC-25 de la Vallée



Groupe scolaire Paul Bert et parvis des Écoles



Carrefour du Puits-sans-Vin



Marches d'Alsfeld

DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS D'ENVERGURE

La création d'équipements publics été largement engagée depuis 2011 avec le groupe scolaire Paul Bert-Les Pâquerettes, la MJC-25 de la Vallée en 2015 et la halle du marché en 2016. La qualité architecturale de ces bâtiments, en harmonie avec l'environnement, a permis à Chaville d'arborer un nouveau visage et de s'inscrire résolument dans la modernité.

La rénovation des écoles : des travaux d'ampleur pour de meilleures conditions d'accueil des enfants

2008 De considérables travaux de rénovation étaient nécessaires dans les écoles. Ce patrimoine communal était très dégradé et mal entretenu.

2011 Le groupe scolaire Paul Bert-Les Pâquerettes a été financé, finalisé et réalisé en deux ans. Il s'inscrit dans une perspective de développement durable et de Haute Qualité Environnementale.

2011 Le groupe scolaire Ferdinand Buisson a été entièrement rénové et réaménagé. Toutes les huisseries des écoles des Jacinthes et des Myosotis ont été changées, permettant des économies d'énergie et plus de confort pour les enfants.

2018-2021 Le programme de rénovation des écoles s'achèvera avec l'opération d'extension-rénovation du groupe scolaire Anatole France-Les Iris et de l'école des Jacinthes, ainsi que la remise à niveaux des écoles maternelles du Muguet et des Myosotis.

En 12 ans, la totalité des bâtiments scolaires aura été reconstruite ou aura fait l'objet de rénovations lourdes s'inscrivant dans un triple objectif de confort et de performance pédagogique (câblage des

bâtiments, développement des tableaux numériques interactifs...), de performance énergétique et de remise aux normes (sécurité et accessibilité en particulier).

La MJC-25 de la Vallée : bâtiment emblématique du centre ville

2015 Cet équipement public sculptural fait partie intégrante du Cœur de ville. Il exprime le dynamisme culturel de Chaville en s'intégrant dans le tissu urbain existant.

Il occupe une superficie totale de 2 092 m², soit plus du double de l'ancienne MJC. Ce bâtiment basse consommation parfaitement isolé, tant sur le plan énergétique que sur le plan acoustique, est exemplaire, aussi bien par ses principes écologiques, ses qualités plastiques et spatiales, que par sa capacité à générer du lien social et des expériences culturelles uniques.

La halle du marché : cœur battant du centre ville

2016 Située au cœur du centre ville, la halle du marché de 350 m² est largement ouverte sur l'extérieur et surmontée de deux étages de bureaux. Depuis septembre 2016, le marché de Chaville a pris ses quartiers sous la nouvelle halle et sur la place du Marché. ■





2

**CHAVILLE RENOUVE
AVEC L'ESPRIT VILLAGE**

UN RÉSEAU DYNAMIQUE DE COMMERÇANTS ET D'ARTISANS

Défendre et renforcer le tissu commercial et artisanal de Chaville, ce n'était pas seulement assurer une offre de services de proximité, c'était garantir l'animation et la convivialité urbaine. Depuis 2008, Chaville s'est dotée de moyens pour accompagner la modernisation des commerces existants. En 2018, la Ville affirme sa vocation résidentielle et défend sa personnalité de ville animée et vivante.

L'objectif principal de l'aménagement du centre ville consistait à créer un véritable pôle d'activité commerciale de proximité, d'animation et de vie sociale, grâce à l'installation de boutiques en pied d'immeubles et d'un marché. C'est chose faite.

Depuis septembre 2016, la Ville propose aux Chavillois une offre qui répond davantage à leurs besoins. Le centre ville a également suscité l'intérêt d'autres enseignes commerciales qui se sont installées dans différents quartiers de Chaville.

La place du Marché : le cœur battant du centre ville

La place du Marché constitue un élément fort d'animation, comme une place de village. Elle ne manque ni d'attrait, ni d'intérêt.

Le marché de Chaville, qui a pris ses quartiers sous la halle et sur la place du Marché en 2016, est une véritable locomotive pour le centre ville et ses commerçants. À l'heure du "manger sain", le marché reste une valeur sûre pour s'approvisionner en produits frais de qualité. C'est aussi un lieu de rencontre et de convivialité.

Il compte 12 commerçants abonnés et une dizaine de commerçants dits "volants", ainsi que des food trucks.

De nombreuses animations sont régulièrement organisées en

partenariat avec l'Association des Commerçants du Marché : Beaujolais nouveau, galette des rois, ateliers culinaires et de décoration pour les fêtes de Noël, Coupe du monde 2018 et en octobre 2018, à l'occasion de la campagne de lutte contre le cancer du sein, Octobre Rose.

Requalifier et redynamiser le tissu commercial

Depuis 10 ans, Chaville s'est efforcée d'accompagner la modernisation des commerces et d'attirer de nouvelles enseignes :

- La Ville a signé avec l'État une convention de partenariat pour subventionner la **rénovation des devantures commerciales** et l'accessibilité des commerces aux personnes handicapées et à mobilité réduite via le Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC).

- Une **charte esthétique des devantures commerciales** a été rédigée afin d'accompagner financièrement les commerçants dans l'effort d'embellissement de leur vitrine.

- Un **périmètre de sauvegarde du commerce** a été créé. Il permet à la municipalité d'exercer un droit de préemption en cas de cession-fermeture de fonds de commerces de proximité.

Cette politique a porté ses fruits : **40 nouveaux commerçants** ont ouvert leurs portes depuis 10 ans. ■



LES CHIFFRES CLÉS



1 600 m²

Superficie des commerces dans le centre ville



700 m²

Espaces de bureaux neufs dans le centre ville au-dessus de la halle du marché



203

commerçants et artisans en 2018, contre 163 en 2008



UNE VIE LOCALE INTENSE

Dès 2008, la municipalité s'est fixée comme objectif de faire rayonner Chaville, sur le plan de la dynamique culturelle et sportive, et d'en faire une ville animée et florissante dans laquelle règnent un "esprit village" et des valeurs communes à tous les habitants.

Dans une époque emportée par la mondialisation, nous avons besoin de racines et d'authenticité. La solidarité et la convivialité sont beaucoup plus fortes dans un village que dans une grande agglomération.

L'avènement du Cœur de ville a largement contribué à faire renaître Chaville et à instaurer cet esprit village et ces valeurs du vivre ensemble. Il est ce lieu d'animation, d'activités et de vie sociale qui manquait à la commune.

Aujourd'hui, la ville vit au rythme de ses multiples commerces, de son marché, de ses activités culturelles et sportives et de ses nombreuses animations égrainées tout au long des saisons.

Depuis plusieurs années, Chaville organise des rendez-vous incontournables comme la Brocante, le Forum des associations, le Marché du village d'automne, le Marché aux puces et soutient les initiatives qui ont lieu dans les différents quartiers comme la Fête des voisins et les vide-greniers d'Ursine-Vélizy bas, de la rue Martial Boudet et de Chaville-Viroflay.

Tout au long de l'année, Chaville retrouve son âme festive ; le succès de Village en Fête est la preuve éclatante du besoin des habitants de se retrouver tous ensemble sur la place de "notre village". Ce grand moment de convivialité rassemble toutes les générations dans la joie et le partage. ■



UNE DIMENSION CULTURELLE QUI FAIT RAYONNER CHAVILLE

Consciente que l'accès à la culture et à l'expression de l'imaginaire est un facteur décisif d'émancipation de la personne, de sa capacité à devenir pleinement citoyen, tant au travail que dans la vie sociale, la municipalité a fait le choix d'une politique culturelle forte et ambitieuse, en offrant deux équipements culturels complémentaires et accessibles à tous. Visite guidée...

Chaville dispose avec l'Atrium d'un équipement polyculturel exceptionnel. Pour mieux accueillir le public, des investissements importants ont dû être réalisés (chauffage, sécurité, ascenseurs...) pour remettre à niveau ce bâtiment datant de 1994, mais surtout pour rénover totalement la grande salle Robert Hossein (sièges, cinéma numérique, boucle-radio pour les mal-entendants...), moderniser la médiathèque (création d'une salle polyvalente) et remettre à neuf les salles du conservatoire. Véritable rendez-vous des activités et de la pratique culturelle, l'Atrium accueille chaque année plus de 80 000 personnes pour des représentations de spectacle vivant, de cinéma, des manifestations, des expositions et des salons. **700 élèves fréquentent le conservatoire et plus de 2 500 Chavillois sont abonnés à la médiathèque.**

Dans son projet de ville, avec la création dans le centre ville de la MJC-25 de la Vallée, véritable œuvre architecturale, la municipalité a fait le choix de l'audace. Depuis 2015, elle appartient désormais au nouveau patrimoine chavillois.

Elle complète et prolonge les propositions de l'Atrium et du conservatoire et permet ainsi une offre culturelle décuplée...

Avec sa salle de spectacle "Le 25 de la Vallée", labellisée comme lieu structurant de musiques actuelles par le Conseil départemental des Hauts-de-Seine, la MJC donne la possibilité à de jeunes groupes de se produire sur une scène de qualité. Un vrai "plus", puisqu'aucun équipement similaire n'existe aux alentours. Les concerts ont déjà attiré plus de 20 286 spectateurs depuis l'ouverture de la MJC.

Avec sa ludothèque, ses salles de répétition, son espace ados, son CAF' associatif, l'offre d'activités pour tous les âges a été largement renforcée et se développe encore pour accueillir davantage de public : **2 250 adhérents** en 2018, contre 1 500 en 2008. ■

LES CHIFFRES CLÉS



12 822 849 €

Investissements réalisés pour les deux équipements



80 000

visiteurs fréquentent l'Atrium chaque année



63 000

documents empruntés à la médiathèque en 2017



MJC-25 de la Vallée



MJC-25 de la Vallée - La ludothèque



MJC-25 de la Vallée - Le CAF'



MJC-25 de la Vallée - Oldefaf



MJC-25 de la Vallée - Percujam



Conservatoire de Chaville-Ville-d'Avray



Accords Majeurs



Atrium - Théâtre Robert Hossein



Atrium - Danse - Roméo et Juliette



Médiathèque



"Destination Brésil"



Atrium - Théâtre - Les coquelicots des tranchées



Atrium - Musique - Belo



Atrium - Théâtre - Le Bourgeois Gentilhomme



Espace Jeunesse



"Destination Japon"

CULTIVER L'ÉMOTION

La municipalité s'était engagée pour que Chaville rayonne par son activité culturelle, sa capacité à inventer et à créer. C'est pourquoi elle a mis en place des rendez-vous culturels de grande qualité qui dépassent largement le territoire de Chaville. Une ville active et dynamique sur le plan culturel apporte à tous un véritable enrichissement.



Chaville en musiques 2018



Forum des savoirs

Salon de la Biographie



Parcours d'artistes

Chaville en BD

Chaville en musiques



Festival Chaville en BD 2017

En 10 ans, le **Forum des savoirs** s'est imposé comme une institution à part entière. Espace culturel pour tous, sans condition d'âge ni de niveau d'études, il est devenu le rendez-vous incontournable de tous les curieux et les amoureux de la culture. Chaque année, il reçoit pour sa conférence inaugurale des invités d'exception et, pour ses 50 conférences annuelles, des universitaires et des conférenciers de renom. Le succès du Forum des savoirs a conduit à la création du **Café du Forum en 2010** et des **"soirées philo"** en 2016.

Initié en 2014, le **Salon de la Biographie de Chaville** est un rendez-vous littéraire pour les passionnés d'histoire. Genre littéraire à part entière, la biographie s'est fait une place de choix à Chaville et dans l'Ouest parisien. Le salon rassemble tous les ans près de 80 auteurs qui rencontrent un public averti.

Depuis 2016, **Parcours d'artistes** est une occasion exceptionnelle de découvrir de plus près la ville, ainsi que la richesse des expressions plastiques des artistes chavillois, au gré de balades (ré)créa-

tives. Une façon de retrouver des lieux inédits et des ateliers d'artistes qui vous font découvrir leurs œuvres et leurs techniques. Graveurs, peintres, dessinateurs, photographes, brodeurs, céramistes... témoignent de la richesse artistique du territoire.

En 2016, à l'initiative de la médiathèque, la 1^{re} édition du **Festival Chaville en BD** a mis le 9^e art et l'éclectisme de la BD à l'honneur. Fort du succès qu'il a rencontré auprès des grands et des petits, Chaville en BD prend de l'ampleur et, en décembre 2018, il se tiendra sur deux jours.

En 2018, la 1^{re} édition de **Chaville en musiques** a rassemblé plusieurs partenaires culturels. L'Atrium, la MJC de la Vallée, le conservatoire de Chaville-Ville-d'Avray et le Forum des savoirs ont mis leurs talents en commun pour une programmation de qualité, sous la houlette du pianiste passionné de jazz Dominique Fillon, avec Larry Williams, l'un des plus grands musiciens de studio de la côte ouest américaine, comme invité d'honneur. En 2019, la musique et le cinéma seront à l'honneur pour la 2^e édition. ■

DES ÉQUIPEMENTS À LA HAUTEUR DE L'AMBICTION SPORTIVE

Afin de donner un nouvel élan à la pratique sportive et de loisirs pour toutes les générations, la municipalité s'est investie aux côtés des clubs pour leur permettre d'exercer leurs disciplines dans les meilleures conditions. En témoigne le programme de rénovation et de remise à niveau des installations sportives.

Une belle palette d'équipements sportifs rénovés

2011-2017 : le dojo Jean Jaurès et la salle de boxe du Bas Chaville ont été rénovés ; les trois courts de tennis couverts de la rue Maneyrol reconstruits sont les plus modernes des Hauts-de-Seine ; le gymnase Léo Lagrange a été totalement rénové : toiture et isolation thermique, accessibilité handicapé, équipements et tribunes mis aux normes de sécurité ; le stade Jean Jaurès arbore une nouvelle piste d'athlétisme, un terrain de sport flambant neuf, un club house modernisé et quatre nouveaux mâts d'éclairage permettant des économies d'énergie.

2018-2020 : le gymnase Colette Besson sera refait ; la rénovation du gymnase Anatole France est prévue durant la deuxième phase des travaux du groupe scolaire Anatole France-Les Iris (du premier trimestre 2020 au premier trimestre 2021).

Depuis 2010, le complexe sportif Marcel Bec à Meudon, acquis par GPSO, offre des installations et des activités sportives sur plus de 12 hectares, dans un cadre exceptionnel, en plein cœur de la forêt, à cinq minutes du centre ville de Chaville.

Un accompagnement renforcé des clubs

La politique d'investissement et de rénovation des équipements s'est accompagnée d'un renforcement des relations avec les clubs.

2008 : la création du Club des Présidents permet aux acteurs du sport chavillois de développer des actions concrètes pour les jeunes, de se rencontrer, d'échanger et de se concerter sur les besoins des familles et des licenciés sportifs.

Le sport pour tous

Afin de soutenir la pratique sportive pour tous, la Ville favorise le sport dès le plus jeune âge.

- **42 classes et 1700 élèves** participent à une programmation d'activités encadrées par quatre éducateurs sportifs diplômés.

- En 2008, **610 enfants et jeunes** étaient accueillis par les associations sur le temps des vacances scolaires. Depuis 2014, **plus de 1000 enfants** participent aux stages proposés par les associations sportives dans les installations chavilloises.

- **Plus de 1200 enfants d'âge élémentaire** participent au cross scolaire.

- **En septembre 2018, une offre sportive encore plus variée pour le mercredi** : six associations proposent des activités sportives toute la journée ; la MJC de la Vallée et l'ASLC (Association Sport et Loisirs de Chaville) co-organisent la journée "De la tête au pied" (culture et sport).

Un tissu associatif toujours plus dynamique

En 2008, les associations sportives chavilloises comptaient **3500 adhérents** (hors MJC), elles en comptent **5056 en 2018**. En même temps que le nombre de licenciés a progressé, le nombre d'actions, de propositions et de dispositifs mis en place par les clubs sont en constant développement. Ils proposent des stages sportifs pendant les vacances scolaires, les samedis du sport pour les enfants en bas âge (400 enfants), des créneaux pour les personnes atteintes de handicap (70 sportifs) et le sport pour les femmes (2000 licenciées).

Des événements sportifs fédérateurs

Le Festival des Sports de Nature, grand rassemblement sportif et familial de l'Ouest parisien, créé en 2010 à l'initiative de la Ville de Chaville et co-organisé avec GPSO, s'appuie sur les associations sportives chavilloises. Il a pour objectif d'associer sport et nature, goût de la performance et développement durable.

En 2010, il rassemblait **1500 visiteurs**, en 2018 **plus de 7000**.

LES CHIFFRES CLÉS

6 782 689 €
Coût de la rénovation des équipements sportifs

+ 30%
de licenciés dans les clubs sportifs depuis 2008

7 000
participants au Festival des Sports de Nature en 2018



Le terrain de sport du stade Jean Jaurès a été entièrement refait



Remise à neuf complète de la piste d'athlétisme



Gymnase Léo Lagrange du stade Jean Jaurès



Cross de Chaville



Cycle "Fillofoot"



Festival des Sports de Nature



Court de tennis couvert, rue Alexis Maneyrol



Festival des Sports de Nature



3

**UNE VILLE QUI PROTÈGE
ET ACCOMPAGNE**



SOUTENIR LES FAMILLES

Parce que la famille constitue le socle de la société, elle est au cœur de la politique municipale depuis 2008. Cette préoccupation concerne tous les âges de la vie, des tout-petits aux seniors, en passant par les écoliers et les jeunes.

PETITE ENFANCE DES MODES DE GARDE DIVERSIFIÉS POUR L'ÉPANOUISSEMENT DES TOUT-PETITS

Depuis 2008, la municipalité a engagé une vraie politique familiale, notamment en renforçant et structurant l'accueil de la Petite enfance. Le secteur de la Petite enfance continue d'évoluer pour offrir aux familles des structures et des services adaptés à leurs besoins. Cela s'est traduit par le soutien à l'implantation de deux micro-crèches (gérées par une association de parents dans des locaux aménagés par la Ville) et l'ouverture, en 2016, de la première Maison d'Assistantes Maternelles "À Petits Pas".

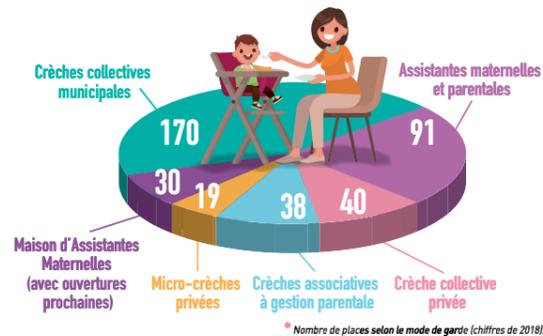
Des nouvelles MAM sont prévues dans les deux années qui viennent. En 2019, l'offre de micro-crèches s'enrichira d'une nouvelle structure face à la gare Rive gauche.

Accompagner et protéger les familles

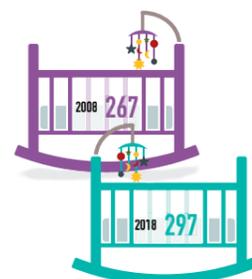
Pour permettre aux parents de connaître l'offre existante et de comprendre les différents modes d'accueil, la Ville a mis en place chaque mois une réunion d'information sur l'accueil du jeune enfant. À l'occasion du "job dating" spécial assistantes maternelles organisé en juin, les parents en recherche d'une solution de garde peuvent rencontrer des professionnelles de la garde individuelle de la ville et échanger avec elles.

Créé avant 2008, le dispositif d'aide personnalisée pour la garde individuelle appelé Chavidom complète les aides de la Caisse d'allocations familiales (CAF) et du Département. En 2016, la Ville a renforcé l'aide autour de la parentalité en créant un lieu d'accueil et d'écoute, anonyme et gratuit pour les enfants et les parents : l'Îlot. 55 familles, soit 69 enfants ont fréquenté ce Lieu d'Accueil Enfants-Parents.

LA RÉPARTITION DES MODES DE GARDE*



NOMBRE DE BERCEAUX OUVERTS DANS LES STRUCTURES COLLECTIVES



Une augmentation de 11 % en 10 ans

NOMBRE TOTAL D'ENFANTS ACCUEILLIS TOUS MODES DE GARDE CONFONDUS



ÉDUCATION JEUNESSE UNE OFFRE ÉDUCATIVE ENRICHIE



Depuis 2008, la Ville a entrepris un énorme effort de rénovation des écoles et offre ainsi aux écoliers chavillois un environnement favorable à leur enrichissement et à leur réussite scolaire. En matière d'éducation, la Ville a su prendre le virage du numérique. Le déploiement des équipements numériques dans les écoles permet à tous les enfants l'accès et la maîtrise des nouvelles technologies et offre aux enseignants des pédagogies adaptées (21 TPI* et VPI**, ordinateurs de fond de classe avec connexion Internet, chariots mobiles munis de 30 ordinateurs...)

Un projet éducatif en plein essor

En 2014, les temps d'activités périscolaires (TAP) qui avaient été instaurés par la réforme des rythmes scolaires sur une semaine de 4,5 jours ont été bénéfiques à 1800 enfants.

À la rentrée 2018, avec le passage à la semaine de 4 jours, la nouvelle proposition pour la journée du mercredi offre de multiples activités. Elles ont été élaborées dans le même esprit que les TAP. Elles permettront ainsi aux enfants de découvrir de nombreuses disciplines culturelles, artistiques, scientifiques, sportives et environnementales. Elles répondront ainsi aux objectifs du Projet Éducatif Territorial (PEDT) qui sont de proposer à chaque enfant scolarisé dans la ville un parcours d'activités éducatives variées, avant et après le temps scolaire, en complémentarité avec les enseignements scolaires, de façon à contribuer à sa réussite et à son épanouissement global.

Restauration scolaire : éducation au goût

Afin d'assurer la variété et l'équilibre des menus, la saisonnalité des fruits et des légumes est respectée, les viandes obligatoirement estampillées "label rouge", 20 % minimum des produits sont issus de l'agriculture biologique et les produits dits "en circuit court" privilégiés pour limiter les temps de transport et le coût sur l'environnement. Au moins une fois par semaine, les desserts sont "faits maison".

*TPI : tableau projecteur interactif **VPI : vidéo projecteur interactif

L'éducation à la citoyenneté

Créé en 2011, le Conseil municipal des jeunes réunit 40 élèves de 5^e et 4^e du collège Jean Moulin et de l'Institut Saint-Thomas de Villeneuve qui travaillent sur différentes thématiques, avec l'aide des services municipaux et de seniors chavillois. Leurs idées sont ensuite présentées à la municipalité, qui prend en compte leurs propositions, dans la mesure du possible.

La Journée de la citoyenneté, instituée depuis 2010, rassemble les élèves des deux établissements scolaires de Chaville. Ils participent à des groupes de parole et des groupes de rencontres sportives, tout en leur transmettant leurs droits et devoirs.



Aider et orienter les jeunes

En 2015, la Ville a créé une coordination de la Prévention Jeunesse développant ainsi une collaboration entre les acteurs de terrain. Le milieu associatif devient un lieu complémentaire de l'apprentissage citoyen, de l'éducation et de l'animation du territoire. Le partenariat avec les associations, les collèges ou encore la transversalité entre les services municipaux permet des actions éducatives performantes et efficaces.

En 2017 et 2018, deux chantiers jeunes, dans le cadre d'un partenariat entre l'association Action jeunes et la commune, ont permis de remettre à neuf les tribunes du stade Jean Jaurès et d'embellir la mare pédagogique de la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse.

Le dispositif "Bref, j'ai un ado" apporte une aide concrète aux familles et aux jeunes afin de prévenir les risques en matière de sexualité, d'addictions, de risques auditifs et de sécurité routière. ■

LES CHIFFRES CLÉS



1814

enfants dans les écoles à la rentrée 2018 (1913 en 2017)
1640 en 2008



200

postes informatiques installés dans les écoles de Chaville



1600

repas servis chaque jour dans les écoles de la commune



BIO
20%

de produits issus de l'agriculture biologique à la cantine

SENIORS UN CAPITAL SANTÉ À PRÉSERVER

Avec l'avancée en âge, des problématiques de santé peuvent survenir, entraînant une perte d'autonomie et, avec elle, un plus grand isolement. Consciente de ces enjeux, la Ville accorde une grande importance à nos aînés. Depuis 2016, avec la création du **Pôle Seniors**, les personnes âgées et les personnes souffrant d'un handicap disposent dans un même lieu de nombreux services destinés à leur bien-être quotidien.

Favoriser le maintien à domicile

Le **Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)**, intégré au Pôle Seniors, constitue l'un des services clés dans le maintien à domicile des personnes âgées et personnes handicapées. 12 aides-soignantes et une infirmière à temps plein dispensent, sur prescription médicale, des soins d'hygiène et infirmiers.

Afin de lutter contre l'isolement, le Pôle Seniors propose aussi aux seniors **des prestations de soutien à domicile**, comme le **portage de repas et de livres, la téléassistance, un service communal de transport accompagné (Proxibus)** ou des visites de convivialité menées par des bénévoles.

Chaque année, une veille saisonnière est mise en place avec le **plan canicule "Solidar'été"** et en cas d'alerte grand froid.

Simplifier la vie

Le service d'accompagnement du Pôle Seniors propose **un accompagnement individualisé pour une mise en place de services adaptés**. Il aide à la constitution des dossiers en vue d'obtenir des aides (allocation personnalisée à l'autonomie, aide sociale à l'hébergement, etc.). Il organise **des ateliers de prévention** dans les domaines de l'équilibre, de la mémoire, de la nutrition et des ateliers d'initiation à l'informatique, ainsi que des activités intergénérationnelles.

Orienter vers les bonnes personnes

Depuis 2013, le Pôle Seniors fait office de relais auprès de 80 assistants de vie sélectionnés et référencés pour **l'emploi à domicile**. C'est un intermédiaire précieux pour mieux connaître les conditions de recrutement, obtenir un soutien financier, établir un contrat de travail... Quant à la **coordination gérontologique**, elle informe, oriente et accompagne les personnes âgées et leurs proches dans les situations les plus difficiles (perte d'autonomie, maltraitance, épuisement des aidants).

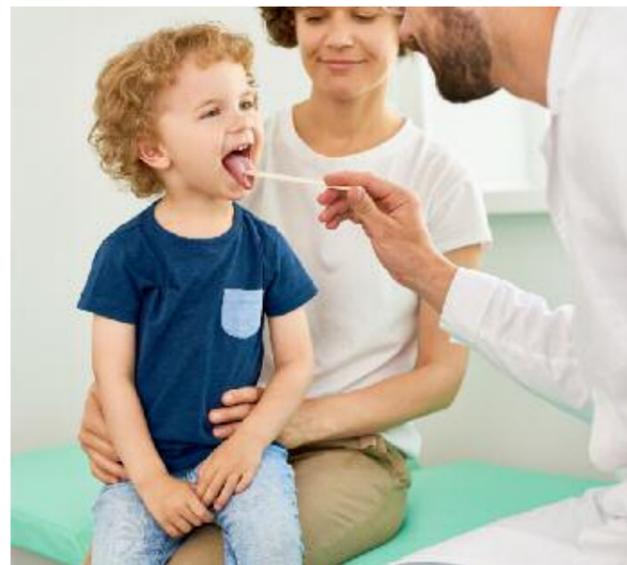
La sécurité des seniors

La **sécurité et la tranquillité des seniors** face aux démarchages abusifs et aux abus de faiblesse est au cœur d'une collaboration étroite entre la Ville et la Police nationale. Des conférences sur le thème des vols à la fausse qualité et par ruse sont régulièrement organisées.

LE CENTRE MÉDICAL UNE NOUVELLE OFFRE DE SOINS DE PROXIMITÉ

Devant la désertification médicale et la baisse de l'offre de soins sur la ville due à la cessation d'activité de plusieurs médecins généralistes, la mairie et l'URPS médecins d'Île-de-France ont mené conjointement **la création d'un nouveau centre médical**. Situé idéalement dans le centre ville, au-dessus de la halle du marché, il accueille cinq professionnels de santé libéraux et une nouvelle infirmière. À terme, le centre regroupera cinq médecins généralistes, deux spécialistes, un interne et un cabinet d'infirmiers.

L'aménagement du centre ville a également permis l'installation de plusieurs médecins, square de l'église et à proximité.



Depuis 2013, la Ville de Chaville organise régulièrement **des collectes de sang**, s'inscrivant dans une démarche responsable, d'intérêt général et de santé publique. Elle est récompensée de deux cœurs au **concours "Label commune donneur"** de l'Établissement français du sang, pour son engagement en faveur du don du sang. ■

LES CHIFFRES CLÉS



3 396

seniors résident à Chaville



99

personnes ont été prises en charge dans le cadre du plan "Solidar'été"



1 086

soins infirmiers ont été dispensés en 2018



99

personnes utilisent régulièrement le Proxibus. 1664 trajets ont été effectués en 2017



Thé dansant Bob Castel 2018



Quiz intergénérationnel 2017



Le Proxibus



Thé dansant Bob Castel 2018



Emploi à domicile



Sortie du maire sur la Seine Juin 2017



Sortie du maire au cabaret Oh ! César Palace Juin 2018



Atelier d'initiation à l'informatique

UNE VILLE SOLIDAIRE POUR LES PLUS FRAGILES

La Ville et le Territoire GPSO poursuivent une politique globale d'accompagnement des personnes en situation de handicap, ainsi que de mise aux normes d'accessibilité des rues. Des dispositifs de solidarité active ont été mis en place afin de renforcer le lien social et lutter contre les exclusions.



Semaine du handicap 2018



Remise de récompenses au Centre équestre



Portes ouvertes au Centre équestre durant la Semaine du handicap



Portes ouvertes à Chaville durant la Semaine du handicap



Portes ouvertes au Chaville Sèvres Volley-Ball durant la Semaine du handicap



HANDICAP ET ACCESSIBILITÉ UNE VILLE ENGAGÉE

À la demande de la Ville, le Territoire GPSO a réalisé **des travaux d'accessibilité** nécessaires sur **des itinéraires prioritaires** desservant des pôles commerciaux ou des équipements publics (gares, centres villes).

Ils concernent l'aménagement des trottoirs, l'abaissement des bordures dans les carrefours, la pose de potelets, la pose de bandes podactiles, l'équipement sonore des carrefours à feux pour sécuriser les traversées piétonnes des personnes malvoyantes et le rehaussement des arrêts de bus.

Les enfants face au handicap

- En 2010, une CLIS (classe pour l'inclusion scolaire) a été ouverte à l'école Paul Bert. En 2018, 33 enfants en situation de handicap sont accueillis dans les écoles de la commune et 11 enfants dans les structures de la Petite Enfance.

- Le conservatoire de Chaville-Ville-d'Avray accueille depuis plus de 10 ans des enfants porteurs de handicap structurel ou mental. En 2009, il en recevait 7. En 2018, plus de 17 élèves suivent des cours individuels d'instrument ou des cours collectifs.

- Chaque année, la **Semaine du handicap** promeut **l'intégration des personnes handicapées dans la pratique d'activités culturelles, sportives et de loisirs**. Grâce à la mobilisation des partenaires et des associations chavilloises, les jeunes valides et handicapés participent ensemble à des ateliers sportifs et ludiques pour apprendre à se connaître et à faire évoluer le regard sur le handicap.

Le handicap et le sport

- Depuis 2010, un agent du service Jeunesse et Sport est référent handicap. Il a pour mission de développer des actions de pratiques sportives pour les personnes en situation de handicap.

Parmi les associations chavilloises, trois d'entre elles (escrime, volley-ball et centre équestre) ont créé des sections de **"sport adapté"** au sein

desquelles les personnes souffrant de handicap mental sont accueillies. D'autres clubs intègrent, au sein de leurs groupes valides, des personnes en situation de handicap.

ACCOMPAGNER ET SOUTENIR

- Le Centre communal d'action sociale collabore avec les associations et les acteurs du secteur de la prévention, de l'action sociale et de l'insertion. Il instruit les dossiers de demande d'aides dans le cadre du **Fonds d'Aide Chavillois** (FAC) et collabore avec le service Logement ou les bailleurs, en particulier pour la prévention des expulsions et l'accompagnement de personnes en situation de fragilité. Afin de renforcer et recentrer l'action sociale sur l'accompagnement des personnes, deux postes de travailleurs sociaux ont été créés. Entre 2011 et 2017, le nombre de rendez-vous d'accompagnement a été multiplié par deux.

- Créé en 2014, le **Conseil local de santé mental** (CLSM) coordonne tous les acteurs locaux, médicaux et sociaux pour apporter une réponse mieux adaptée aux besoins de soins psychiques des Chavillois les plus isolés et en grande souffrance.

- Le Secours Catholique et la Conférence Saint-Vincent de Paul font vivre **l'Espace 1104, l'épicerie sociale du Relais Chavillois** qui accueille les familles en proie à des difficultés passagères, repérées et orientées par les services sociaux. La Ville apporte son soutien en mettant gratuitement à disposition depuis 2012 le local de 190 m², situé au 1104, avenue Roger Salengro et en finançant le transport des denrées.

- Fondée en 2010 par Grand Paris Seine Ouest, **Seine Ouest Entreprise et Emploi (SOEE)** accompagne les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, dans leur parcours d'insertion professionnelle et sociale. En 2017, **75 jeunes** ont été suivis à Chaville.

SOEE offre également un accompagnement personnalisé à la recherche d'emploi ou de mobilité professionnelle aux personnes de 26 ans et plus. En 2017, **213 demandeurs d'emploi** ont été accompagnés à Chaville. ■

LES CHIFFRES CLÉS



39

places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite



13

carrefours sur 16 sont équipés de modules sonores pour les non-voyants



213

demandeurs d'emploi ont été accompagnés par Seine Ouest Entreprise et Emploi en 2017

UNE OFFRE DE LOGEMENTS DIVERSIFIÉE QUI ASSURE L'ÉQUILIBRE SOCIAL ET GÉNÉRATIONNEL

Le projet de ville, inscrit dans le PADD*, souhaite assurer le lien entre les générations et favoriser les parcours résidentiels afin de générer la mixité des âges et des profils socio-économiques des habitants.

Il est important d'accompagner les familles : logement des jeunes ménages, accession sociale à la propriété, maintien des seniors dans leur ville, mobilité à l'intérieur du parc de logements chavillois lorsque la famille s'agrandit ou se réduit...

Chaville répond aux besoins des Chavillois en matière d'habitat

La Ville intègre les objectifs du Programme Local de l'Habitat (PLH) du Territoire GPSO. Elle répond aux besoins en hébergement, favorise la mixité sociale et le renouvellement urbain. En 2008, Chaville comptait 8 248 logements dont 1 760 logements sociaux. En 2018, elle en compte 9 182 dont 2 252 logements sociaux. La construction engagée depuis 2008 de 1 000 logements a permis à la population communale d'atteindre 20 000 habitants et de se stabiliser à 21 000 habitants d'ici 2020.

Chaville organise les parcours résidentiels et diversifie l'offre de logements

(notamment en direction des jeunes ménages) :
- En développant le locatif aidé. En 2008, le pourcentage de logements sociaux se situait à 19,9 %. En 2018, il est de 24,53 %. À partir de 3 200 m² de SHON**, les nouveaux immeubles doivent obligatoirement réserver au moins 25 % de logements à l'habitat locatif social.

rement réserver au moins 25 % de logements à l'habitat locatif social.

- En adaptant la taille des logements. Les petits logements sont mis en avant. Toute opération de plus de 1 600 m² (ou plus de 40 logements) doit réserver au moins 33 % de sa surface de plancher aux logements d'une ou deux pièces.

- En facilitant l'accès à la propriété. La Ville aide les jeunes à trouver un logement à travers le partenariat avec les offices et les bailleurs sociaux. Elle mène une politique en faveur des primo-accédants en leur réservant un accès prioritaire aux logements neufs, sous condition particulière.

À Chaville, le logement social bénéficie d'une bonne insertion dans le logement dit classique et, grâce à une architecture de qualité, il s'intègre à son environnement.

Autre point fort, le logement social englobe une diversité d'habitations adaptées à différentes catégories de population et de situation : résidence des Jeunes Travailleurs, résidence pour Jeunes Actifs en mobilité... ■

* PADD : *Projet d'Aménagement et de Développement Durable*

** SHON : *Surface Hors-Œuvre Nette*



Projet d'aménagement au parking de la gare Rive droite



Futur aménagement face à l'Atrium

LES CHIFFRES CLÉS



2016 Résidence au 3-5, rue des Fontaines Marivel



2017 Résidence de la Vallée, rue Anatole France



2019 "Figures", carrefour du Puits-sans-Vin



2018 Villa Dauphine, avenue Roger Salengro



1900 Château Saint-Paul, boulevard de la Libération



2011 Foyer des Jeunes Travailleurs, boulevard de la Libération



2008 Foyer des Jeunes Travailleurs



2017 Résidence des jeunes actifs



2016 Résidence Albert Perdreaux



2011 Résidence de la Fontaine Henri IV

UNE VILLE RÉSIDENTIELLE C'EST AUSSI UNE VILLE SÛRE ET PROPRE

Chaville et Grand Paris Seine Ouest déploient un dispositif humain et matériel complet pour assurer d'une part la tranquillité des Chavillois et, d'autre part, la propreté et la sécurité de l'espace public en sensibilisant les usagers à la qualité du cadre de vie.

Préserver sa ville et respecter le vivre ensemble est avant tout la responsabilité de chacun.

Garantir la sécurité des Chavillois

En 2015, pour faire face au nouveau contexte sécuritaire, la municipalité a renforcé ses actions et créé une **Police municipale**. Elle a pour mission d'assurer le bon ordre, la tranquillité, la sécurité et la salubrité publique, en coordination avec la Police nationale, selon les termes d'une convention signée par les deux parties. Elle est également chargée de veiller au respect des arrêtés municipaux et des règles du Code de la route. Elle assure aussi la surveillance générale des voies publiques et privées, des lieux ouverts au public et des services de transport public.

Visant à prévenir d'éventuelles incivilités à Chaville, en 2011, **des caméras de surveillance** ont été installées dans des endroits stratégiques.

Depuis 2016, l'**Opération Tranquillité Vacances** permet de lutter contre les cambriolages grâce à des patrouilles effectuées quotidiennement sur la voie publique, de jour comme de nuit, aux abords des domiciles. Les particuliers et les commerçants peuvent bénéficier de ce service pendant leurs congés.

Des actions pour mieux appréhender les risques

Créé en 2007, le **Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance** (CLSPD) aborde deux volets distincts : la sécurité sur la voie publique, avec l'Observatoire de tranquillité et de sécurité de la commune, mais également la citoyenneté. La Ville a ainsi mis en place une politique de formation continue au civisme auprès des collégiens. **Des actions de prévention**, menées en partenariat avec les associations et accentuées en direction des jeunes, sont organisées tout au long de l'année, selon les âges : Internet et ses dangers, risques auditifs, permis vélo, gestes de premiers secours... Depuis 2010, les élèves des écoles élémentaires de la ville ont pu participer à des actions de sensibilisation à la sécurité routière, afin de leur permettre d'acquérir les bons réflexes en tant que piétons et cyclistes.

La propreté en ville, l'affaire de tous

Depuis 2010, Grand Paris Seine Ouest poursuit, sous le pilotage de la Ville, son plan d'action en faveur de la propreté en renforçant les équipements et en incitant au respect des règles de ramassage. GPSO assure la collecte des déchets et le nettoyage des rues et des places, le piquetage des débris, le désherbage, l'entretien des canisites, le ramassage des feuilles, le déneigement et le sablage lors d'épisodes climatiques rigoureux et la collecte des dépôts sauvages 7j/7.

La collecte respecte le développement durable avec l'utilisation de quatre bennes circulant au gaz naturel et l'évaluation annuelle de l'impact de la collecte sur l'environnement : bruit, encombrement des rues, pollution...

Compostage à tous les étages

30 % des déchets ménagers sont fermentescibles. **Le compostage domestique** est l'un des axes forts de la politique de réduction des déchets, afin de réduire ceux collectés auprès des ménages. Pour encourager les habitants au compostage, GPSO dote gratuitement les particuliers, comme les résidences, en matériel et les accompagne dans leur démarche grâce au conseil du maître composteur. Depuis 2013, 28 lombricomposteurs, 132 composteurs en pavillon et huit composteurs en résidences collectives ont été installés à Chaville.

Sensibiliser et responsabiliser les Chavillois

Des actions de sensibilisation rappellent régulièrement aux riverains **les bons gestes** et les moyens mis à leur disposition pour améliorer la collecte du verre et trier davantage et mieux. Mais, malgré l'ensemble des solutions mises en œuvre par GPSO, les incivilités sur l'espace public persistent : mégots, déjections canines, débris, dépôts sauvages... Les incivilités coûtent plus de 4 M€ par an. Pour lutter contre les dépôts sauvages, les villes de GPSO se sont dotées collectivement d'agents assermentés en mesure de verbaliser les auteurs d'infractions. ■

LES CHIFFRES CLÉS



14

caméras de surveillance



4 158

tonnes de déchets ménagers collectés à Chaville en 2017



18 M€

par an dédiés à la propreté par GPSO



32

points d'apport volontaire (PAV) pour le verre





CHAVILLE VILLE NUMÉRIQUE

La Ville s'inscrit résolument dans le numérique. Informer au quotidien, faciliter les démarches, accompagner les Chavillois, ouvrir ses données au public... Chaville a su prendre le virage du numérique et multiplie les initiatives pour simplifier la vie des Chavillois et rendre les services municipaux plus efficaces et réactifs.

Une e-administration en pleine ascension

Depuis 2010, par souci d'économie de papier, de simplification et de gain de temps, l'administration a franchi le pas du numérique afin d'anticiper les enjeux d'aujourd'hui et de demain : **gestion électronique des documents, chaîne budgétaire et comptable, archivage électronique, e-parapheur** (signature électronique), **dématérialisation des délibérations du Conseil municipal...**

Chaville est l'une des 257 villes françaises engagées dans une démarche d'ouverture de ses données publiques (Opendata.gouv.fr).

Une information élargie et réactive

En complément de ses supports traditionnels, la Ville de Chaville a pleinement investi l'espace numérique afin d'en exploiter toutes les possibilités, avec un objectif constant : offrir de meilleurs services et une information toujours plus complète. En 2017, **le site ville-chaville.fr** a été complètement repensé, avec un enrichissement éditorial, pour une navigation plus conviviale et plus dynamique. Cette refonte offre une nouvelle ergonomie facile à consulter, adaptable à tous les formats d'outils connectés (ordinateurs, smartphones, tablettes).

Le développement des services en ligne améliore la qualité et la réactivité des services. Ils permettent de réaliser de nombreuses démarches administratives : prendre rendez-vous en mairie, réserver une place de stationnement pour un déménagement, s'inscrire pour participer au prochain Forum des associations...

Le renforcement de la présence de la Ville sur les réseaux sociaux, Facebook, Twitter et Instagram, permet de retrouver toute l'actualité en temps réel, poser ses questions en ligne, échanger ses bons plans ou consulter les photos des derniers événements.

Une nouvelle formule de **Chaville Magazine** accompagne la vie des Chavillois depuis 2008. En 2015, la création du **Chaville Scope, agenda culturel** inséré dans le journal, a permis de regrouper l'ensemble des événements culturels des deux mois suivants.

Fibre optique : vers le raccordement à 100 %

En juin 2018, la Ville de Chaville, le fournisseur Orange et la société Covage 92 ont signé une convention pour permettre à tous les habitants d'**accéder à la fibre optique** d'ici mars 2019.

Chaville deviendra ainsi l'une des premières villes des Hauts-de-Seine à être raccordée à **100 % au Très Haut Débit**. Qu'il s'agisse de télécharger un film, de passer une commande ou bien de travailler à domicile, les opportunités du numérique s'offrent désormais à tous les Chavillois.



Des applications locales pour faciliter le quotidien

L'application **PayByPhone** offre la possibilité de payer par mobile plusieurs services de manière rapide et sécurisée : stationnement, transports, autopartage...

Hamak - Entre Chavillois est la plateforme de petites annonces de la Ville de Chaville développée par Hamak pour les particuliers, les professionnels et les auto-entrepreneurs. Vous pouvez ainsi trouver un cours d'anglais, une personne pour repeindre votre cuisine ou garder votre animal de compagnie, à deux pas de chez vous.

Zenbus permet de suivre précisément, et en temps réel, la progression de chaque bus entre les arrêts.

Développée par Grand Paris Seine Ouest, **l'application SO net** permet de signaler et géolocaliser une anomalie sur l'espace public aux Services techniques (dépôt sauvage, nid de poule, luminaire en panne...).

Le booster So Digital, tremplin pour les jeunes entreprises innovantes, a été lancé par l'agence de Grand Paris Seine Ouest dédiée au développement numérique du Territoire. Depuis la création de ce programme d'accompagnement, **20 start-up** ont bénéficié d'un accélérateur de croissance, et parmi elles, **deux entreprises chavilloises**.

Favoriser la participation citoyenne

À l'automne 2018, la Ville organise **les 2^{es} États Généraux de Chaville**. Comme il y a 10 ans, toutes les familles chavilloises peuvent répondre à un questionnaire approfondi (élaboré et traité, de façon indépendante, par l'institut de sondage Harris Interactive) sur leurs attentes pour l'avenir de Chaville dans le Grand Paris de 2030.

La plateforme <https://etatsgeneraux.chaville.jenparle.net> proposera ensuite un forum participatif et citoyen qui permettra de cerner et définir les priorités des Chavillois sur cinq thématiques. Ils contribueront ainsi au futur de leur ville. ■

LES CHIFFRES CLÉS



3 189
abonnés à la page
Facebook
Ville de Chaville
(septembre 2018)



+ de 3 000
tweets publiés



1 003
utilisateurs de
la plateforme
Entre Chavillois



350
signalements
réalisés via SO net
depuis son lancement
sur GPSO

2008-2018 UN REDRESSEMENT FINANCIER SPECTACULAIRE

Malgré une situation financière compromise en 2008, la crise économique de 2008-2010 et le désengagement de l'État depuis 2012, l'équipe municipale est parvenue en 10 ans à programmer et réaliser des investissements sur de grands projets et a préparé l'avenir, grâce à un endettement maîtrisé et une épargne élevée. Elle s'est obligée à préserver la qualité et la diversité des services répondant aux besoins des Chavillois.

En 2008, les marges de manœuvre de la commune étaient nulles alors qu'il fallait engager l'aménagement du centre ville et rénover la quasi-totalité du patrimoine public, en particulier scolaire. L'audit indépendant de KPMG et les analyses du Trésor Public, tous deux présentés au Conseil municipal, confirmaient la lourdeur excessive des charges de gestion, la non-maîtrise de la masse salariale, le poids de la dette et la réduction des ressources propres avec, comme conséquence inévitable, la disparition de la capacité d'autofinancement nette, empêchant tout investissement.

Un plan d'urgence était mis en place combinant la réduction des dépenses de fonctionnement, la restructuration des services, la valorisation des emprises foncières, la hausse provisoire (durant deux ans) de la fiscalité de 2,3 points en moyenne, et la déclaration d'intérêt communautaire de l'aménagement du centre ville, la solidarité intercommunale permettant un apport de trésorerie de 9 M€ exclusivement destiné à celui-ci. Mais, pour l'engager, la Ville devait financer, seule, le coût de la construction du groupe scolaire Paul Bert-Les Pâquerettes : 16 M€ TTC !

Les mesures de redressement étaient donc impératives. Elles ont permis, de surcroît, d'anticiper en grande partie les conséquences de la baisse des dotations de l'État et les prélèvements de péréquation à partir de 2012, correspondant à une perte cumulée de 8,1 M€ pour les finances communales !

EN 10 ANS, LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE S'EST SOLIDEMENT RÉTABLIE

Encours de la dette par habitant

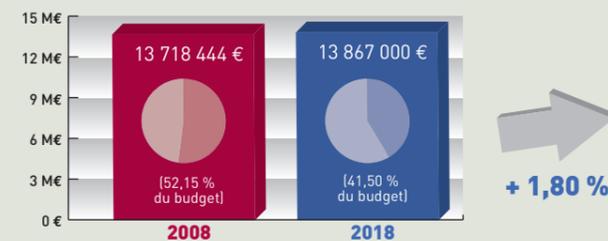


Évolution des charges à caractère général

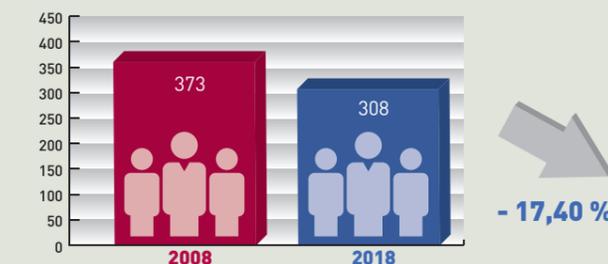


Inflation : + 10,82 % du 01/01/2008 au 01/01/2018 (source INSEE)

Évolution de la masse salariale (Ville + CCAS)



Nombre d'agents (Ville + CCAS)

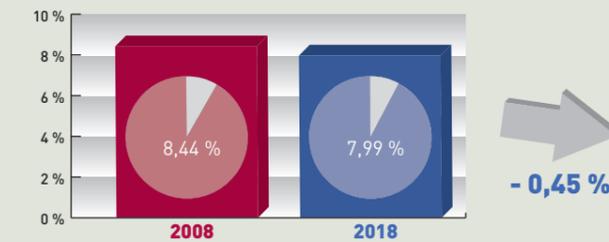


Des taux communaux de fiscalité stables



Pas d'augmentation des taux depuis 2009

Pourcentage des recettes tarifaires dans le budget communal



La part des recettes provenant des tarifs des services est restée faible.

Évolution de la capacité d'autofinancement* nette (CAF) (épargne destinée aux investissements)



* La capacité d'autofinancement nette (CAF nette) est l'épargne après remboursement de l'annuité de la dette.

** En 2009, la CAF nette est liée aux résultats cumulés des gestions antérieures.



INVESTISSEMENTS RÉALISÉS DEPUIS 2008

89 982 241 €

soit près de 9 M€ par an

CHAVILLE POURSUIT SA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT POUR L'AVENIR

Grâce à l'effort de désendettement accompli au cours des années précédentes, la Ville est de nouveau en capacité d'emprunter pour des investissements d'envergure, sans alourdir la charge de la dette qui restera à son niveau actuel.

- En 2019 et 2020, l'opération de rénovation-extension du groupe scolaire Anatole France-Les Iris, d'un coût de 7632000 € TTC, bénéficiera ainsi d'un prêt "croissante verte" de la Caisse des Dépôts et Consignation de 5 M€, remboursable seulement à partir de 2020.

- La rénovation-extension de l'école maternelle des Jacinthes commencera en janvier 2019 pour un coût de 2,80 M€ TTC. Le Conseil départemental subventionnera cette opération pour un montant de 619760 €.

- La construction du nouveau centre technique municipal, sur le site de la Passerelle, d'un coût de 1,750 M€ TTC, permettra la reconstruction d'un équipement collectif au 50, rue Maneyrol.

- L'épargne sera mobilisée dans le cadre de ces opérations, ainsi que pour les travaux courants sur les autres équipements communaux. ■



Le projet de façade de l'école maternelle Les Iris depuis l'avenue Saint-Paul



Le projet de façade des écoles maternelle et élémentaire depuis la cour d'Anatole France



TRIBUNES DES GROUPES POLITIQUES

Soutien
aux Chrétiens d'Orient

Agir ensemble

**NOUS SOMMES TRÈS OPTIMISTES...
À PARTIR DE 2020**

Vous venez de feuilleter ces 40 pages et les photos sont flatteuses. Il est vrai que globalement les fonctionnaires et les partenaires comme les associations, ont bien travaillé. Il est vrai aussi que vous payez 17 millions€ d'impôts par an. A ce tarif, on pouvait en effet s'attendre à quelques résultats probants. Réjouissons-nous.

Nous constatons aussi un endettement en baisse mais à quel prix ? Les nombreuses cessions d'actifs (vente des bijoux de famille) sont mal documentées (ventes de l'ex Paul Bert, Sécurité Sociale, Maison Gérard...). Le patrimoine des Chavillois s'est asséché en 10 ans, et il n'y a pas ici de photo illustrant la gestion approximative de la majorité municipale. Des centaines de K€ s'envolent au profit de négociations mal menées (voir notre tribune de Chaville Magazine de mois-ci).

Alors l'avenir s'écrira-t-il avec les Etats Généraux (déjà budgétés) du cabinet Respublica comme en 2008 ? Nous n'y croyons pas.

Nous sommes beaucoup plus optimistes : nous pensons que ce seront les Chavillois eux-mêmes, avec une démarche citoyenne, qui soutiendront notre projet de reconquête pour les familles.

Dès 2020, nous savons que nous pourrons :

- reconstruire un pôle social qui ne soit plus démembré (CCAS, SSIAD, pôle Senior, pôle logement)
- soutenir une authentique économie sociale et solidaire
- proposer une gouvernance participative et reconstruire un avenir pour les CVL et CC2D
- développer une politique environnementale déclinée sur les aménagements et l'urbanisme
- redonner aux familles une véritable offre attractive et arrêter les hausses phénoménales de tarifs (conservatoire, cantine, périscolaire...)
- redonner à GPSO un futur à la hauteur des enjeux, arrêter les "aventures" (comme l'entrée-sortie de Vélizy, les fusions de communes), donner davantage de transparence financière (taxe abusive sur les ordures ménagères, subvention à perte des parkings, etc).

Le dynamisme et l'attractivité de notre ville est un objectif non négociable. C'est un projet participatif à écrire ensemble, pour notre bien commun à nous tous : Chaville.

A très bientôt ensemble. Vive Chaville.

Groupe Agir Ensemble

Thierry Besançon, Catherine Griveau, David Ernest
elusagirensemble@gmail.com

Chaville pour vous

**LE BILAN ? IMMOBILISME ET
PROMOTEURS IMMOBILIERS...**

Sans avoir vu la maquette de ce spécial « Chaville Magazine » 10 ans de municipalité sous l'égide du maire, nous imaginons que celui-ci consacra une bonne partie aux promoteurs immobiliers. En effet : que de projets immobiliers dans tous les quartiers de la ville ! Pour nous c'est le fait marquant de ces 10 dernières années. Pourtant le Maire n'en avait dit mot pendant les élections municipales.

Nous regrettons que cette inflation immobilière ne se soit pas accompagnée d'une amélioration de la vie quotidienne à Chaville. Il y a moins de bâtiments publics disponibles, les appartements neufs sont inaccessibles financièrement pour les chavillois, et la rénovation des quartiers de Chaville hors centre-ville attendra (l'avenue Roger Salengro entre autres).

Nous regrettons le caractère trop résidentiel (Chaville la belle endormie ?) de notre ville : le nombre de commerces et d'entreprises est plus faible qu'il y a dix ans. L'écologie, la démocratie locale, la culture, l'action sociale sont traités au minimum. Et pourtant, nous faisons partie d'une des communautés d'agglomération les plus riches de France, dans l'environnement le plus beau d'Ile de France.

Le deuxième fait marquant de ces 10 dernières années, c'est le sabrage du budget communal consacré à la jeunesse alors que le nombre de familles avec enfants a augmenté : augmentation des tarifs municipaux, baisse des activités, réduction des centres de loisirs, suppression des séances piscine ; la municipalité a rogné jusqu'à l'os les activités proposées aux enfants. Sans parler du collège qui est en surcapacité... Les terrains autour ont été vendus à des promoteurs !

Les chavillois méritent mieux et vous pouvez compter sur nous pour continuer à porter une voix constructive, vigilante et résolue. Il y a encore fort à faire...

A très bientôt dans Chaville !

L'équipe Chaville Pour Vous

Catherine Lime-Biffe, Michel Petiot et Nicolas Tardieu

Adresse email : chavillepourvous@gmail.com

Chaville à gauche

DES CHOIX POUR DEMAIN

En dix ans, la ville a changé. Elle est devenue plus résidentielle. Elle a enfin un centre-ville. Sa population a augmenté d'environ 2000 habitants : elle accueille davantage d'enfants, de seniors de plus de 75 ans et de familles monoparentales. Chaville présente de fortes disparités dans la répartition des revenus de ses habitants. Ces inégalités imposent à la municipalité de tout mettre en œuvre pour les réduire : ceux qui vivent déjà bien ne vivront pas plus mal et ceux qui vivent difficilement vivront mieux.

Comme beaucoup de communes, Chaville doit faire face aux décisions politiques et budgétaires du gouvernement qui produisent davantage de précarité et aggravent les inégalités sociales. Dans ses choix, la commune, échelon de proximité, a l'obligation de répondre aux attentes de la population. Par ses services (CCAS, pôle sénior, petite enfance, logement, scolarité), elle connaît les difficultés des habitants.

Aussi, les projets municipaux et la coopération entre communes voisines doivent permettre l'accès à un service public de qualité avec des tarifs progressifs en fonction des revenus. Il est donc nécessaire d'augmenter le nombre de places en crèches municipales, de proposer aux personnes âgées des lieux d'hébergement et d'accueil adaptés et intégrés dans la ville, de promouvoir un centre de santé et de prévention public, d'offrir plus de logements sociaux. Le rôle du CCAS doit être renforcé pour coordonner les actions à mener. En complément, une maison des associations permettrait échanges et mutualisation entre les intervenants.

La culture pour tous est un facteur de la démocratie. Pour se développer et offrir des tarifs qui ne soient pas dissuasifs, les associations (MJC, Atrium, Clubs sportifs, entraide...) comptent sur des subventions à hauteur de ces enjeux.

Enfin en réservant des surfaces et en facilitant l'accueil des TPE PME, en particulier dans le domaine de la transition écologique, Chaville gagnerait en emplois et dynamisme.

Ensemble, intervenons pour orienter les choix et construire l'avenir !

Monique Couteaux

<http://chaville-frontdegauche.over-blog.com/>

chaville.frontdegauche@gmail.com

Majorité municipale

**LE TEMPS PASSE VITE, SURTOUT
QUAND IL EST BIEN OCCUPÉ !**

Pour tous les élus formant l'équipe de la majorité municipale, ce numéro "hors série", est, comme sans doute pour beaucoup de Chavillois, une occasion de faire un petit "arrêt sur image" pour regarder le chemin parcouru depuis 10 ans. Pas pour se donner un satisfecit, mais pour faire une utile évaluation de ce qui a été fait... et de tout ce qu'il reste à faire, toujours !

Oui, Chaville a changé depuis 10 ans, la petite commune de banlieue - dont le nom était surtout connu - "hors les murs" - au hasard d'une chanson parlant de muguet, s'est efforcée de se construire un cœur, une identité, une personnalité propre de ville conviviale, familiale et solidaire, animée mais apaisée. Une ville de taille moyenne à vivre, aux portes de Paris.

Cette évolution, elle s'est faite parce que nous avons pu travailler dans la durée et en confiance avec toutes les "forces vives" de Chaville - associations, commerçants, entreprises, institutions (à commencer par les enseignants et l'Éducation nationale) - et nous appuyer sur un personnel municipal compétent, réactif et doté d'un réel sens du service public. Dans ce travail, nous avons tous été aidés par la feuille de route claire et partagée, issue du grand débat citoyen des "états généraux de 2009", et actualisée ensuite en permanence par les "rencontres Chavilloises" de quartiers, les travaux du Conseil communal du développement durable, du conseil de la vie locale, du conseil municipal des jeunes, du club des Présidents d'associations et de tous les espaces de dialogue et d'échange citoyen.

Mais cette transformation, elle a pu se faire et réussir aussi, peut-être surtout, parce que depuis dix ans, une véritable "équipe" municipale a été constituée et a su travailler dans la cohérence, la solidarité et la confiance partagée, s'enrichissant de sa diversité. Dans l'équipe, chacun a pu et a su apporter sa compétence, sa valeur ajoutée et son engagement au service de Chaville et des Chavillois.

Les plus anciens s'en souviennent, Chaville avait, par le passé, trop souffert de permanentes tensions et divisions au sein des municipalités précédentes successives, allant jusqu'à bloquer l'action.

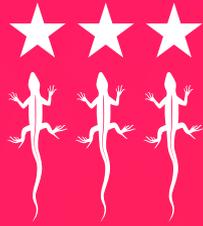
C'est en ça aussi que Chaville a changé. Nous avançons désormais en mode projet, dans l'échange, la cohérence, la transparence et l'envie de faire ensemble !

Vos élus : Hervé Lièvre, Annie Ré, Christophe Tampn-Lajarriette, Armelle Tilly, Hubert Panissal, François-Marie Pailler, Marie-Odile Grandchamp, Jacques Bisson, Bérengère Le Vasseur, Michel Bès, Anne Brossolet, Gilles Cothenet, Jean-Pierre Bouniol, Anouk Victor, Arda Kalayjian, Olivier de Varine-Bohan, Brigitte Pradet, Sylvain Lebas, Paul Gosset, Clémence de Quénetaim, Anne-Louise Mesadieu, Anne Duchassaing-Heckel, Laurent Delprat, Nathalie Nicodème Saradjian et Julie Fournier.

www.chaville.org

Conformément au règlement intérieur du Conseil municipal et à l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux dans le bulletin d'information municipale diffusé par la Commune. Ce droit s'exerce pour tous les groupes constitués officiellement et pour les élus ne pouvant constituer un groupe mais ayant conduit une liste présente au deuxième tour des dernières élections municipales. Les modalités de ce droit d'expression s'expriment de la façon suivante : l'espace réservé à l'expression de ces élus est ouvert dans chaque numéro du bulletin d'information ; l'espace est spécialement dédié à

ces élus ; l'espace et la mise en page sont identiques pour chaque groupe politique ou conseiller répondant aux critères ci-dessus : il représente 2000 signes et espaces ; le texte doit être signé par le président du groupe ou un membre du groupe désigné par celui-ci ; le contenu du texte ne doit pas porter atteinte aux personnes, aux bonnes mœurs, etc. ; le Maire, en qualité de directeur de la publication, peut demander l'annulation, la correction, la réduction d'un texte émis par un groupe ; aucune image ou photographie n'est admise ; la Municipalité peut se réserver un droit de réponse.



CHAVILLE